

PLIE GRISE DE LA SUBDIVISION 3Ps

Renseignements

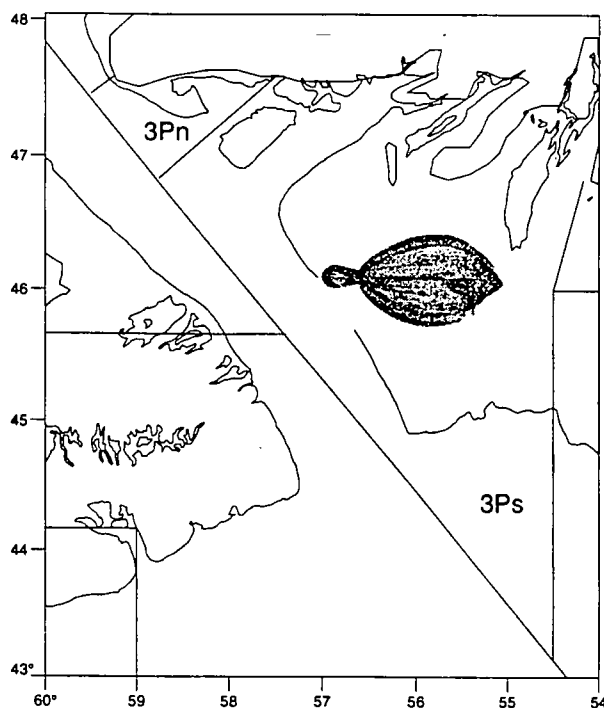
La plie grise est un poisson plat d'eau profonde qui atteint la limite nord de son aire de distribution dans l'Atlantique nord-ouest près du banc Hamilton, au large du sud du Labrador, mais qui s'étend vers le sud jusqu'à la côte est des États-Unis. Bien que, traditionnellement, elle ait été plus abondante à des profondeurs d'environ 200 à 400 mètres (109-219 brasses), plus récemment elle a surtout été capturée dans des profondeurs bien supérieures à 900 mètres (492 brasses). Dans la subdivision 3Ps, elle est généralement répartie le long de la pente du plateau continental ainsi qu'à l'embouchure de la baie de Fortune, au large de la côte sud de Terre-Neuve.

La plie grise est une espèce à grande longévité et croissante lente. On a chiffré l'âge de certains spécimens à plus de 30 ans. Toutefois, le nombre de groupes d'âge composant le stock de la subdivision 3Ps a diminué notablement depuis le milieu des années 1970, époque où il était courant de capturer des plies grises d'au moins 20 ans. Les poissons de plus de 13 ans sont maintenant rares dans les prises de la pêche commerciale ou dans les relevés.

Environ 50 % des mâles sont parvenus à la maturité à l'âge 6,9 (30 cm ou 12 pouces). Les femelles n'arrivent à ce stade que plus tard; 50 % d'entre elles sont à maturité à l'âge 9,5 (40 cm ou 16 pouces).

Le frai s'étend sur une période assez longue, allant habituellement de mars à septembre dans la plupart des régions de l'Atlantique nord-ouest; par comparaison, il a lieu tôt dans la subdivision 3Ps, où il est à son plus fort de janvier à mars. En hiver et au printemps, des concentrations de frayeurs sont présentes sur le talus continental du banc de St. Pierre. C'est à cette période qu'a lieu l'essentiel de la pêche commerciale et que les captures sont les plus élevées.

Le premier quota, fixé à 3 000 tonnes métriques, a été adopté en 1974. Les TAC sont restés à ce niveau jusqu'en 1988. Depuis, ils ont été chaque année de 1 000 tonnes métriques jusqu'en 1996, année où ils ont été ramenés à 500 tonnes métriques.



La pêche

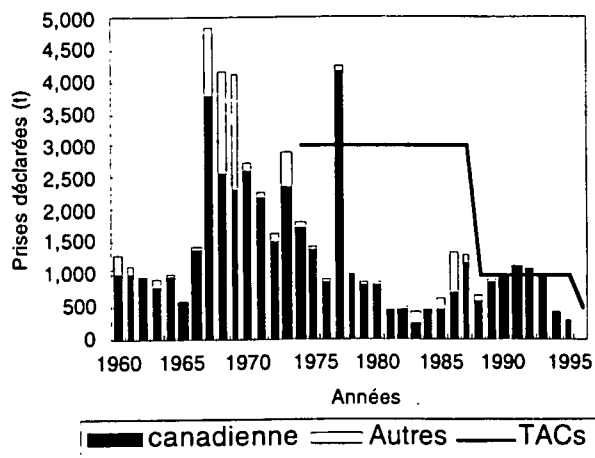
Les prises annuelles de plie grise dans la subdivision 3Ps de l'OPANO se sont situées en moyenne alentour des 1 000 tonnes métriques dans les années 1960. Elles sont passées à plus de 4 000 tonnes métriques en 1967 et sont restées à ce niveau jusqu'en 1969, après quoi elles ont diminué lentement dans la fin des années 1970 pour se rétablir à leurs anciens niveaux. Au cours des 10 dernières années, elles se sont échelonnées entre 300 tonnes métriques en 1983 et 1 300 tonnes métriques en 1986. Toutefois, depuis 1989, les prises moyennes sont à peu près égales au TAC de 1 000 tonnes métriques, à l'exception de celles de 1994 et 1995, qui n'étaient respectivement que d'environ 400 et 270 tonnes métriques.

Débarquements (milliers de tonnes métriques)

Année	60-76 Moy.	77-90 Moy.	1992	1993 ¹	1994 ¹	1995 ¹	1996
TAC	-	-	1	1	1	1	0,5
Canada	2	0,9	1	1	0,4	0,3	
Autres	0,4	0,1	0	0	0	0	
Totaux	2	1	1	1	0,4	0,3	

¹ Données provisoires

Les captures en provenance du stock sont imputables surtout aux chalutiers canadiens qui pêchent au large, sur le banc de St. Pierre, quoique certaines d'entre elles sont dues à des petits bateaux qui pêchent à la senne écossaise et au filet maillant dans la baie de Fortune, au large de la côte sud de Terre-Neuve. Avant le règlement du problème de la frontière entre le Canada et la France, des pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon capturaient aussi de petites quantités de plie grise (habituellement moins de 100 tonnes métriques par an), mais il ne semble plus que cela soit le cas.

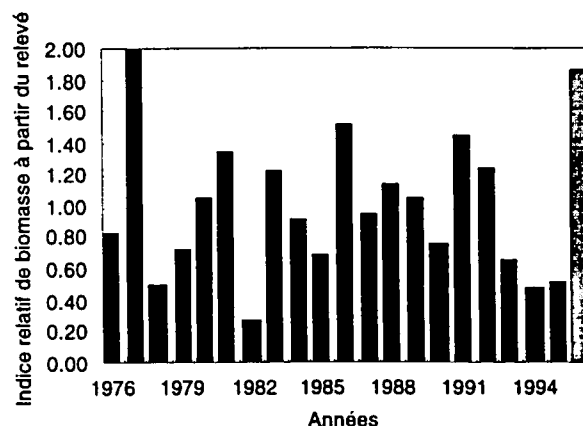


En 1993 et 1994, la pêche avait lieu à l'extrémité sud-est du banc de St. Pierre, à des profondeurs allant de 200 à 900 mètres (de 110 à 492 brasses). Par suite de la fermeture de la pêche de la plie canadienne et de la morue dans la subdivision 3Ps ainsi que de l'imposition d'une limite de 5 % sur les prises accessoires, la pêche de la plie grise en 1994 a été sérieusement limitée et s'est traduite par des prises inférieures aux niveaux habituels. Les prises déclarées des chalutiers de pêche hauturière en 1995 n'étaient que d'environ 5 tonnes métriques, la pêche ayant dû être restreinte en raison de captures accessoires excessives de plie canadienne. Le reste des prises déclarées (265 tonnes métriques) a été capturé par des bateaux de pêche à la senne danoise.

État de la ressource

Le Canada procède chaque année à des relevés d'échantillonnage aléatoire stratifié par navire de recherche sur le banc de St. Pierre depuis le début des années 1970; toutefois ce n'est que depuis 1976 environ que ces relevés sont relativement complets, portant au moins à une profondeur de 549 mètres (300 brasses). L'indice de biomasse relative des relevés a considérablement varié au cours des 15 dernières années, fluctuant d'une année à l'autre, mais ne présentant aucune tendance quelconque.

Le relevé réalisé en 1996 l'a été au moyen d'un nouveau chalut plus efficace. Avant d'avoir établi des facteurs de conversion acceptables entre les engins, on ne peut, ni ne devrait, placer les résultats de 1996 dans le même contexte que ceux des années antérieures.

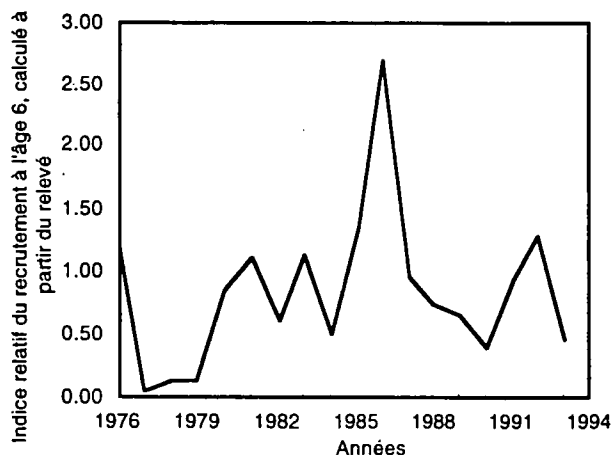


Un examen des prises capturées dans le relevé, par zone de profondeur, révèle que durant la fin des années 1970 et le début des années 1980, on trouvait un nombre considérable de poissons à des profondeurs inférieures à 183 mètres (100 brasses), alors qu'on n'en trouvait pas du tout à ces mêmes profondeurs dans les années 1990.

Les résultats des relevés de 1993-1995 étaient inférieurs à la moyenne, mais se situaient dans la fourchette des estimations antérieures. En 1993 et 1994, la pêche commerciale a eu lieu en eau

profonde au-delà de la zone de relevé, ce qui confirmerait l'hypothèse que la plie grise est actuellement présente à des profondeurs non échantillonnées par les navires de recherche. Par ailleurs, les deux années en question, le poisson était regroupé dans une zone relativement petite, en concentration de haute densité préalable au frai. Cela signifie, par conséquent, que les résultats de la pêche ne sont peut-être pas un indicateur d'une forte biomasse.

On ne dispose pas de renseignements sur la distribution selon l'âge depuis 1993. Toutefois, si on se fonde sur les données des relevés de recherche jusqu'à cette année-là, le **recrutement** s'est situé alentour de la moyenne à long terme ces dernières années.



Principales sources d'incertitude

Les principales sources d'incertitude sur l'état du stock peuvent se résumer ainsi : a) la seule source de données sur l'état du stock est la base de données des relevés de recherche, qui présente peu de signes de tendances temporelles; b) les relevés actuelles ne portent peut-être pas sur toutes les profondeurs de la zone de distribution de la plie grise; c) en raison du changement d'engin de pêche dans le relevé de 1996, les résultats de celui-ci ne peuvent actuellement être comparés à ceux des relevés antérieurs.

Perspectives

La biomasse établie selon les relevés a été inférieure à la moyenne, mais relativement stable, ces quelques dernières années, tandis que les prises ont été faibles. Le maintien de prises faibles ne causera vraisemblablement pas de déclin dans ce stock.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

Document de recherche : Bowering, W.R. 1995. Witch flounder in NAFO Subdivision 3Ps: a stock status update. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/38.

communiquiez avec : Ray Bowering

Téléphone : (709) 772-2054

Télécopieur : (709) 772-4188

Adr. élect : Bowering@athena.nwafc.nf.ca